**Appel à projets 2019**

# Programme WOW! & Fondation UCAf

***« Soutien à la mobilité au sein des Thèses en Cotutelle Internationale»***

|  |  |
| --- | --- |
| **Date limite de réponse** | 15 septembre 2019 |
| **Types de projet** | Mobilité internationale de l’étudiant en thèse en cotutelle et déplacement d’un ou deux membres du jury (dont le co-directeur de thèse) à l’occasion de la soutenance. |
| **Format de réponse** | Dossier de candidature à retourner à wow.cap2025@uca.fr |
| **Contact** | [wow.cap2025@uca.fr](mailto:wow.cap2025@uca.fr) |

## A- Contexte de l'appel à projets :

**Le projet CAP 20-25**, lauréat de l’appel à projets Investissements d’avenir I-SITE, a vocation à promouvoir **l’internationalisation de la recherche et de la formation** menées à l’université cible Université Clermont Auvergne (ci-après désignée « UCA »), et à favoriser les liens avec **l’environnement socio-économique**. Il s’est organisé en 4 challenges de recherche et 7 programmes transverses dont le programme « WOW! » (Wide Open to the World) dédié à la stratégie internationale.

La Fondation de l'Université Clermont Auvergne est un outil entièrement dédié au développement de l'Université Clermont Auvergne et a permis de concrétiser avec succès de nombreuses actions, dans les domaines de la **professionnalisation des formations**, de la promotion d’une **recherche d’excellence** et de la consolidation des **partenariats internationaux.**

**Le programme WOW! et la Fondation UCAf s’associent pour lancer l’appel à projets « Soutien à la mobilité au sein des thèses en cotutelle internationale ».** Celui-ci a pour objectif d’encourager et accompagner le développement des thèses en cotutelle et favoriser ainsi la coopération scientifique internationale.

A ce titre, cet appel à projets, destiné aux laboratoires de l’université cible UCA et partenaires, permettra de **faciliter la mobilité internationale de l’étudiant en thèse en cotutelle** et de **financer le** **déplacement d’un ou deux membres du jury** (dont le co-directeur de thèse) à l’occasion de la soutenance. La candidature au présent appel à projets doit être portée par le Directeur de thèse sur le site (responsable de la demande), qui sera l’unique interlocuteur du programme WOW!.

## B- Projets éligibles / Critères d’appréciation :

Le projet de thèse en cotutelle doit satisfaire aux critères suivants :

* Se dérouler dans des Universités et/ou Unités de Recherche reconnues ;
* Etre dirigé par des équipes disposant d’une bonne notoriété dans leur domaine (taux de publication élevé pour le domaine, H index, autres indicateurs de reconnaissance scientifique : prix ou distinctions, rayonnement international) ;
* Favoriser le développement des relations entre l’unité de recherche sur le site et l’unité partenaire, et leur apporter une valeur ajoutée : complémentarité des compétences, apport de connaissances nouvelles et d'innovations, structuration d'une collaboration durable, réponse à un appel à projets européen ou international...;
* Etre en règle avec les conventions en vigueur de l’UCA concernant les thèses en cotutelle internationale (convention de cotutelle signée à joindre au dossier) ;
* Le porteur du projet doit être un membre titulaire permanent de l’UCA et partenaires ;
* *Thèses démarrées en 2018-2019.*

***A titre indicatif, les critères d’appréciation de la candidature sont :***

* + Excellence du projet / du candidat / du laboratoire
  + Cadre des Challenges scientifiques CAP 20-25 en priorité
  + Pertinence et apports de la cotutelle
  + Lien avec des partenaires industriels
  + Co-Publications existantes / prévues
  + Projets, encadrements communs existants
  + Préparation de projets ou de co-encadrements (ANR Internationale, Projet Européen, FUI, Laboratoires internationaux type LIA, Cotutelles de thèse, doubles diplômes …)
  + Appartenance à une université / zone géographique cible CAP 20-25
  + Appartenance à une université classée parmi les 200 premières dans les classements internationaux
  + Plus-value pour la visibilité de l’université cible UCA et partenaires et CAP 20-25 à l’échelle nationale et internationale.

## C- Procédures et calendrier de l’appel à projets :

L’appel à projets est constitué d’un dossier de candidature qui est diffusé par mail et/ou lettre d’information et sur le site internet de CAP 20-25, auprès du Conseil et du Comité Opérationnel de CAP 20-25 ainsi que du Comité de Pilotage du programme WOW!.

|  |  |
| --- | --- |
| 15 juin 2019 | **Publication de l'appel** : L’appel à projets est constitué d’un dossier de candidature qui est publié sur le site internet de CAP 20-25, et diffusé par email auprès des challenges CAP 20-25, des laboratoires et des chefs d’établissement. |
| 15 septembre 2019 | **Clôture de l’appel :** Le programme WOW!, gestionnaire de l’AAP doit avoir reçu l’intégralité des dossiers de candidature, après visa du Directeur du laboratoire. |
| Septembre 2019 | 1. Les projets seront classés par les comités de pilotage des Challenges CAP 20-25. 2. Les projets classés par les Challenges feront l’objet d’une évaluation et d’un classement par le Comité de Pilotage WOW! 3. Un récapitulatif sera transmis au Comité Opérationnel et au Conseil CAP 20 25. |
| Octobre 2019 | **Publication des résultats :** Le responsable de la demande recevra la notification de décision. |

## D- Modalités de financement :

***Conditions :***

* 5k€ ventilés de la manière suivante :
  + **1000 euros par an pour l’étudiant** pour les **3 premières années de thèse** pour faciliter sa mobilité internationale.
  + **2000 euros maximum** pour financer le déplacement de 2 membres du jury dont le co-directeur de thèse lors de la soutenance (soit 1000 euros maximum par personne).

1ère mobilité du doctorant avant le 30 juin 2020

***Modalités :***

* Versement d’une bourse au doctorant
* Prise en charge financière par le programme WOW! du déplacement des 2 membres du jury dont le co-directeur de thèse

## E- Modalités d’évaluation

Toute action financée sera subordonnée à la remise d’un **rapport synthétique** par le responsable de la demande (1 à 2 pages) précisant les retombées pour l’étudiant en thèse et son projet, ainsi que pour le laboratoire. Les justificatifs de déplacement de l’étudiant seront joints à ce rapport. Celui-ci devra être remis dans les 3 mois suivant la soutenance.

Dans le cas où les travaux de recherche en question donneraient lieu à des co-publications et autre supports de communication, les auteurs ont l’obligation de mentionner le financement via WOW! CAP 20-25 et l’UCAf et d’apposer le logo CAP 20-25 et celui de l’UCAf sur l’ensemble des documents produits.

En l’absence de rapport et des justificatifs demandés et/ou en cas de manquement aux obligations de communication relatives au financement via WOW ! CAP 20-25 et l’UCAf, toute demande ultérieure concernant les équipes de la cotutelle ou émanant du responsable de la demande ne sera pas prise en considération.

Le programme WOW ! souhaite communiquer autour des activités réalisées dans le cadre de la mobilité. Merci de nous transmettre tout document de communication nous permettant de donner plus de visibilité à cette action (photos, vidéos, réalisations, etc.).

***Critères d’évaluation a posteriori :***

* Adéquation avec les objectifs initiaux du projet
* Devenir professionnel de l’étudiant
* Co-Publications
* Projets, encadrements réalisés
* Projets déposés / obtenus (ANR, Projet Européen, FUI, diplôme en partenariat international etc…)
* Autres plus-values pour la visibilité de l’université cible UCA et partenaires à l’échelle nationale et internationale.

*Pour candidater, voir le formulaire de demande sur le site internet* [*https://cap2025.fr/*](https://cap2025.fr/) *rubrique « Call for projects» - « Cotutelle ».*